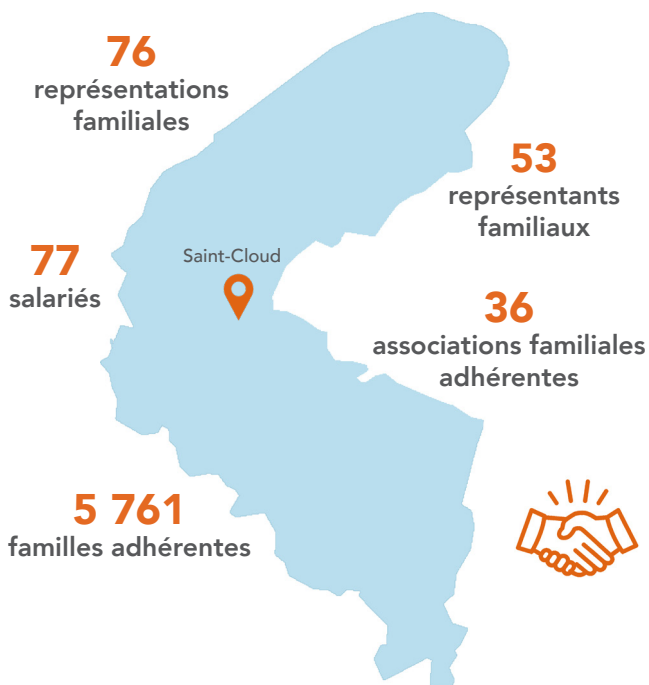


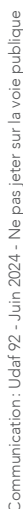
4 ANI
L'Uc

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de s'engager bénévolement et de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...).



De part, leur diversité, les associations qui adhèrent à l'Udaf des Hauts-de-Seine représentent un éventail de la situation des familles et des diverses opinions concernant la politique familiale.

En adhérant, vous participez à la représentation officielle des familles auprès des pouvoirs publics.



L'Union départementale des associations familiales est une association, loi de 1901, reconnue d'utilité publique dont les statuts sont définis par le Code de l'action sociale et des familles.

4 MISSIONS

pour améliorer la vie des familles

1 REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES FAMILLES

L'Udaf 92 a été créée le 23 février 1967 à la suite de la création du département des Hauts-de-Seine. Elle est apolitique et non confessionnelle.

Elle a pour mission légale de :

- **donner son avis** aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial ;
- **défendre** les intérêts matériels et moraux des familles ;
- **représenter** officiellement les 422 675 familles du département ;
- **désigner ou proposer** des représentants familiaux dans les organismes institués par l'État, le département ou la commune ;
- **gérer** tout service d'intérêt familial à la demande des pouvoirs publics ;
- **exercer** au nom des familles toute action civile auprès des juridictions.

L'Udaf 92 n'agit pas seule. Son action s'inscrit dans le cadre de celle de l'Union nationale des associations familiales (Unaf). C'est tout un réseau (100 Udaf et 13 Uraf) uni pour et avec les 18 millions de familles vivant en France.

2 ANALYSER LES ATTENTES ET LES BESOINS DES FAMILLES

Elle représente et défend les familles dans 87 instances départementales dont les travaux ont un impact sur la "vie quotidienne des familles", sur les thèmes de :

- la **santé, la sécurité sociale et l'aide sociale** : CAF, CPAM, CCAS... ;
- l'**éducation, la jeunesse et l'enfance** : conseil de famille, conseil départemental de l'éducation nationale.... ;
- l'**habitat et l'urbanisme** : OPH, Adil... ;
- la **consommation et le développement durable** : commission sécurité durable, conseil du développement durable...

3 ACCUEILLIR, INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

L'Udaf 92 accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Plusieurs services et actions sont proposés :

- protection juridique des majeurs ;
- mandat de protection future ;
- information et soutien aux tuteurs familiaux ;
- mesure d'aide à la gestion du budget familial ;
- mesure d'accompagnement social personnalisé ;
- point conseil budget ;
- médiation familiale ;
- médiation pour aidants et aidés ;
- point info famille ;
- médaille de l'enfance et des familles.

Pour plus d'informations

www.udaf92.fr

Institution familiale



Vous souhaitez adhérer à l'Udaf 92 ?

Adhérer à l'Udaf 92 c'est faire partie d'un réseau oeuvrant dans l'intérêt des familles pour faire entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics.

Renseignements :
institution@udaf92.fr

Udaf 92 - 10 bis avenue du Général Leclerc - 92210 Saint-Cloud